



HAL
open science

La vicomté de Millau au temps de la domination catalano-aragonaise. Conclusions du colloque

Hélène Débax

► **To cite this version:**

Hélène Débax. La vicomté de Millau au temps de la domination catalano-aragonaise. Conclusions du colloque. La vicomté de Millau au temps de la domination catalano-aragonaise, Oct 2013, Millau, France. pp.213-220. halshs-03084158

HAL Id: halshs-03084158

<https://shs.hal.science/halshs-03084158>

Submitted on 27 Oct 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

CONCLUSIONS DU COLLOQUE

LA VICOMTÉ DE MILLAU AU TEMPS DE LA DOMINATION CATALANO-ARAGONAISE

Hélène Débax⁶⁷⁴Framespa, Université de Toulouse,
CNRS, UT2J, Toulouse, France

« La vicomté de Millau au temps de la domination catalano-aragonaise » : le colloque organisé du 4 au 6 octobre 2013 par Pilar Jimenez et Jacques Frayssenge s'inscrit dans une longue série de rencontres sur le Rouergue médiéval et sur les pouvoirs des comtes-rois de Barcelone-Aragon en Occitanie.⁶⁷⁵ Cette région a aussi eu la chance d'être récemment l'objet de nombreuses thèses (de doctorat ou de l'École des chartes), qui ont renouvelé bien des aspects de son histoire.⁶⁷⁶ La publication des actes du colloque de Millau est donc l'occasion de faire le point sur trois décennies de recherches, tout d'abord sur l'histoire des relations entre le Rouergue et la Catalogne, dans le

⁶⁷⁴ Je remercie chaleureusement Guilhem Ferrand pour sa relecture et ses suggestions.

⁶⁷⁵ *Montpellier, la couronne d'Aragon et les pays de langue d'oc (1204-1349)*, Actes du XII^e Congrès d'histoire de la couronne d'Aragon, Montpellier, 1987 ; *Libertés locales et vie municipale en Rouergue, Languedoc et Roussillon*, Actes du LIX^e Congrès de la Fédération historique du Languedoc méditerranéen et du Roussillon, Montpellier, 1988 ; *Guerre et paix en Rouergue*, Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron, 1999 ; *Rouergue carrefour d'histoire et de nature*, Actes du 54^e congrès de la Fédération historique de Midi-Pyrénées, Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron, Rodez, 2003.

⁶⁷⁶ Jérôme BELMON, *Les vicomtes de Rouergue-Millau (X^e-XI^e siècles)*, Thèse de l'École nationale des Chartes, dactyl., 1991 ; Emmanuel JOHANS, *Aristocratie vassalique et pouvoir princier dans les domaines rouergats et cévenols de la famille d'Armagnac au XIV^e siècle. Homagium principii*, thèse de doctorat, sous la direction de Maurice Berthe, Université Toulouse II, dactyl., 2002 ; Frédéric de GOURNAY, *Le Rouergue au tournant de l'an mil. De l'ordre carolingien à l'ordre féodal (IX^e-XII^e siècle)*, Toulouse-Rodez, 2004 ; Florent GARNIER, *Un consulat et ses finances. Millau (1187-1461)*, Paris, 2006 ; Guilhem FERRAND, *Communautés et insécurité en Rouergue à la fin du Moyen Âge*, thèse de doctorat, sous la direction de Mireille Mousnier, Université Toulouse II, dactyl., 2009 ; Juliette DUMASY, *Le feu et le lieu. La baronnie de Sévérac-le-Château à la fin du Moyen Âge*, Paris, 2011 ; Sébastien FRAY, *L'aristocratie laïque au miroir des récits hagiographiques des pays d'Olt et de Dordogne (X^e-XI^e siècles)*, thèse de doctorat, sous la direction de Dominique Barthélemy, Université Paris IV, dactyl., 2011 ; Yoan MATTALIA, *Les établissements des ordres militaires aux XII^e et XIII^e siècles dans les diocèses de Cahors, Rodez et Albi : approche archéologique et historique*, thèse de doctorat, sous la direction de Nelly Pousthomis, Université Toulouse II, dactyl., 2013 ; Jeanne MALLET, *Rapporter, discuter, diffuser. Information et opinion à Saint-Affrique en Rouergue à la fin du Moyen Âge (c. 1380-c. 1470)*, Thèse de l'École nationale des Chartes, dactyl., 2014 ; Erwann RAMONDENC, *Dynamiques agraires et peuplement. Modélisation et étude des graphes des registres fiscaux de Saint-Félix-de-Sorgues (Aveyron) dans la première moitié du XI^e siècle*, Thèse de l'École nationale des Chartes, dactyl., 2014 ; Cécile RIVALS, *La construction d'une ville de confluence : les dynamiques spatiales de Saint-Antonin-Noble-Val (82) du Moyen Âge à la période pré-industrielle*, thèse de doctorat, sous la direction de Nelly Pousthomis et Florent Hautefeuille, Université Toulouse II, dactyl., 2015 ; Franck MARTIN, *Jeux de pouvoir et dynamiques de l'habitat : l'exemple de Saint-Affrique et de son terroir en Rouergue du VI^e au XIII^e siècle*, sous la direction de J. Chiffolleau et J.-M. Poisson, EHESS, dactyl., 2016.

cours de la grande guerre méridionale du XII^e siècle et dans ses suites (Jérôme Belmon, Martín Alvira, Pilar Jimenez), ensuite sur l'histoire de l'exercice des pouvoirs, de leurs relais locaux et de l'essor économique qui a sous-tendu cette domination (Jean-Marie Carbasse, Alain Douzou, Xavier Sanahuja, Jean-Pierre Chambon) et, pour finir, sur l'histoire des représentations et de la mise en scène des puissants (Françoise Galès, Laurent Macé, Jean Delmas). L'ensemble de ces articles propose donc une synthèse des connaissances et des avancées de la recherche dont nous ne pourrions ici que résumer quelques aspects saillants.

En raison de sa situation féodale complexe, le comté de Rouergue s'est trouvé être l'un des épïcêtres de la grande guerre méridionale, ce conflit entre les maisons de Toulouse et de Barcelone qui a enflammé tout le XII^e siècle. Les comtes raimondins étaient en effet comtes de Rouergue et les Barcelonais avaient acquis les vicomtés de Millau et de Gévaudan en 1112. Entre eux deux, les comtes de Rodez ont surgi au début des années 1110 de l'ancienne souche vicomtale de Millau : le partage de l'héritage des vicomtes de Millau a rendu possible la constitution de ce troisième pôle de pouvoir en Rouergue, une zone tampon entre le Rouergue occidental des comtes de Toulouse et le Millavois catalan. Cette lignée comtale, formée de Richard (v. 1112-v. 1125), puis Hugues I^{er} (v. 1125-v. 1155), et Hugues II (v. 1155-1176), a connu une première période d'opposition aux Catalans dans les années 1110-1130, puis un moment d'alliance avec eux entre 1140 et 1160, avant d'être soumis par Raimond V dans le dernier tiers du siècle.

La convergence des orientations et des revirements entre les comtes de Rodez et les vicomtes Trencavel autorise Jérôme Belmon à avancer l'hypothèse très vraisemblable de mariages croisés entre ces deux lignées. Dans les deux cas, le retournement d'alliance vers 1140 a été immédiatement motivé par les attaques d'Alfonse Jourdain, comte de Toulouse, en direction de Narbonne. Mais, plus profondément, comtes de Rodez et vicomtes Trencavel avaient les mêmes intérêts : ils ont recherché l'alliance toulousaine lorsque cette maison était en position de faiblesse et ne pouvait s'imposer à eux. Dès lors qu'Alfonse Jourdain fut parvenu à redresser le pouvoir comtal toulousain, les comtes de Rodez et les vicomtes Trencavel ont préféré miser sur un pouvoir catalan lointain et moins pressant. Les offensives de Raimond V ont grandement contribué à souder autour du comte-roi de Barcelone-Aragon les lignages languedociens susnommés, mais aussi les vicomtes de Narbonne ou les seigneurs de Montpellier.

Ces chaînes d'alliance sont matérialisées par des prestations de serments dont nous avons conservé un certain nombre d'attestations, par exemple celui d'Hugues I^{er} envers Ramon Berenguer IV, comte de Barcelone, en 1154. Parfois ces textes de serments fixent des alliances offensives (promesses d'aide contre un ennemi), parfois ils contiennent des réserves de fidélité (aide contre tous, sauf contre un seigneur déjà lié au prestataire du serment). Par ailleurs, en ce milieu de XII^e siècle, pour la première fois un lien vassalique a sans doute été noué entre les comtes de Rodez et ceux de Barcelone : en 1150, Hugues I^{er} aurait opéré une reprise en fief auprès de

Ramon Berenguer IV pour la moitié du Carladès. L'alliance catalane profite au comte de Rodez puisqu'en 1167, il se voit céder l'autre moitié du Carladès en fief par le comte de Barcelone Alfonse, devenu roi d'Aragon.

Les équilibres régionaux commencent à se modifier dans les années 1170. Le comte de Toulouse Raimond V prend possession du comté de Melgueil et entame une reconquête des positions toulousaines en Languedoc. L'alliance du comte de Rodez lui semble acquise dès 1176. Mais les deux décennies suivantes sont marquées par des troubles et une instabilité permanente, par des sièges, par la naissance d'une insécurité nouvelle due aux bandes de routiers. Les rois d'Angleterre et ducs d'Aquitaine sont entrés dans le conflit, les comtes de Toulouse consolident leurs positions et les comtes-rois de Barcelone-Aragon paraissent se désinvestir de cette zone d'affrontement.

Les accessions conjointes au pouvoir de Raimond VI (1194) et de Pierre II (1196) modifient radicalement les rapports de force : dès 1198, à Perpignan, ils scellent une alliance tout à fait nouvelle, et Raimond VI s'accorde aussi avec Richard Cœur-de-Lion. Des intermariages scellent ces réconciliations : Raimond VI avec Jeanne, sœur de Richard, puis après le décès de celle-ci avec Éléonore, sœur de Pierre II ; ce dernier mariage est redoublé par celui de la fille de Pierre II à peine née et de Raimond le Jeune, fils de Raimond VI (l'accord devint caduc à la suite du décès de la princesse). C'est dans ce contexte qu'est passé un important traité, relativement méconnu jusqu'ici et justement remis en valeur par Martín Alvira : le traité d'alliance entre Pierre II, son frère Alphonse II, comte de Provence, et Raimond VI, comte de Toulouse, négocié à Millau en 1204. Il vient compléter la mise en gage des vicomtés de Millau et de Gévaudan effectuée au même moment par Pierre II auprès de Raimond VI pour l'importante somme de 150 000 sous. Il s'agit d'un accord trilatéral d'aide mutuelle, défensif mais aussi offensif. L'engagement et l'alliance furent conclus en même temps, au même endroit, et scellés au cours d'une cérémonie devant l'église paroissiale Notre-Dame de Millau. Le comte de Toulouse a demandé l'accord d'environ 300 prud'hommes millavois et a promis de leur conserver leurs libertés, c'est-à-dire de respecter la charte de franchises octroyée par le comte-roi en 1187. Les intérêts du roi d'Aragon et du comte de Toulouse convergent alors, comme l'a bien souligné Martín Alvira : ce traité est le symbole du projet d'unification politique de l'Occitanie sous l'égide aragonaise, dont le comte de Toulouse pense qu'elle pourrait le protéger dans un contexte de durcissement de la politique anti-hérétique de Rome et de renforcement de la royauté capétienne.

Après le déclenchement de la Croisade albigeoise, le rapprochement fut confirmé et amplifié par les serments de Toulouse, en janvier 1213, qui entérinent l'extension de la suzeraineté féodale de l'Aragon sur les domaines raimondins. Mais, on le sait, tout cela a sombré dans le naufrage de la défaite de Muret (septembre 1213), dont Pilar Jimenez s'applique à retracer les répercussions rouergates. Le Rouergue avait été quelque peu affecté par les passages de troupes (sac de Saint-Antonin en 1209), mais surtout par les changements de suzeraineté jusqu'en 1229. Le comte de

Rodez Henri I^{er} (1208-1221), qui a peut-être tenté de résister dans un premier temps, a finalement prêté serment et fait hommage à Simon de Montfort en novembre 1214, de même que les seigneurs de Capdenac, l'abbé de Figeac et la majorité de l'aristocratie rouergate, seuls les seigneurs de Sévérac et ceux de Roquefeuil semblant être restés dans l'alliance toulousaine.

Après la déposition de Raimond VI au concile de Latran IV, son fils a entamé une reconquête qui s'est aussi étendue à ses domaines rouergats : reprise de Najac, par exemple, et revendication sur Millau et le Gévaudan au nom de l'engagement de 1204, contre les prétentions de Jacques I^{er} d'Aragon. Mais les seigneurs méridionaux n'ont pas réussi à constituer un front uni et les croisés ont pu profiter des divisions internes : la défaite de Raimond VII puis le traité de Meaux-Paris en 1229 lui ont enlevé ses possessions les plus méridionales. Il n'a finalement conservé qu'un bloc occidental constitué du Toulousain, du Quercy, de l'Agenais et de ses terres rouergates (mais il perdit le Gévaudan et Saint-Antonin). Raimond VII mourut à Millau en septembre 1249 et ses terres échurent à Alphonse de Poitiers : ce fut l'occasion saisie par les habitants de Najac pour se révolter, dans une alliance entre la petite aristocratie coseigneuriale et la bourgeoisie du consulat. L'hérésie avait semblé peu présente dans le Rouergue à la fin du XII^e siècle, peut-être en conséquence de l'édit anti-hérétique que Pierre II a imposé à toutes ses terres en 1194. En ce milieu de XIII^e siècle, quelques affaires surgissent dans les registres d'Inquisition, à Najac, à Cordes, à Morlhon, sur le plateau du Larzac un peu plus tard. Ces accusations sont largement instrumentalisées, dans une lutte entre les pouvoirs, comtal et épiscopal, pour s'approprier les encours d'hérésie et réduire les pouvoirs de la noblesse locale. Mais le phénomène hérétique n'a jamais pris une grande ampleur et l'hérésie n'est attestée qu'à l'état résiduel après les années 1270. Le Rouergue ne fut intégré au domaine royal qu'après la mort d'Alphonse de Poitiers en 1271, alors que le Millavois avait été cédé par Jacques I^{er} à Louis IX en 1258 au traité de Corbeil.

Cette histoire du Rouergue dans les grands conflits qui ont agité les XII^e et XIII^e siècles forme le cadre d'un tableau des pouvoirs et des modalités d'encadrement de la population. Jean-Marie Carbasse brosse tout d'abord une synthèse de l'état du droit, pour souligner la position centrale du Rouergue dans les changements qui affectent le cadre juridique entre haut Moyen Âge et renaissance du droit romain, entre Provence impériale et Catalogne comtale. Saint-Antonin est à cet égard un cas remarquable et particulièrement précoce, avec une charte de franchise dès les années 1140 et surtout une exceptionnelle représentation de Justinien sur la façade de ce qui était sans doute la maison commune : une statue en pieds, présentant un livre où sont écrits les premiers mots des *Institutes*. L'essor du mouvement communal affecte aussi Millau (1187) ou plus tard Saint-Affrique (1238), avec des franchises et un consulat. Ces concessions témoignent de la volonté de limiter l'arbitraire seigneurial en matière judiciaire, la justice étant rendue par des instances collégiales présidées par le seigneur lui-même ou par son représentant, assisté par des prud'hommes. La procédure suit le déroulement du procès ordinaire romain, de type accusatoire, avec recours à l'enquête et au témoignage, et abandon progressif de l'ordalie. Lorsqu'elles ont

précis^{es} les peines paraissent très sévères ; les marques au fer rouge, les amputations d'un pied ou d'un main, les ablations d'oreilles sont toujours mentionnées. En matière de droit privé, le Rouergue suit aussi le mouvement général du Midi : la conception familiale de la propriété reste dominante, mais le renouveau du droit romain fait renaître le libre testament ou la vente, distinguée de la donation. Les chartes sont progressivement envahies par le vocabulaire romanisant, par les tutelles, les curatelles et surtout les classiques clauses de renonciation, porté par de nouveaux spécialistes du droit, *causidici*, *magistri*, bientôt notaires, qui ici comme ailleurs acclimatent les nouvelles formules sur un fond de persistance des usages anciens.

Après la partition de 1112, le pouvoir supérieur dans la vicomté de Millau est assumé par les Catalans et le plus souvent associé avec leurs droits en Provence : la titulature comtale remplace alors la vicomtale. Les « comtes de Millau » titulaires ne sont pas physiquement présent la plupart du temps, ils sont aussi comtes de Provence, ou comtes de Barcelone et rois d'Aragon. Comme le précise Alain Douzou, ces princes n'ont fait que de courts séjours en 1133 (Berenguer Ramon de Provence), 1150 (Ramon Berenguer IV de Barcelone), 1172 (Alphonse II, roi d'Aragon), 1183, 1184 et 1185, 1192, 1204 (Pierre II). Ils sont représentés sur place par des bayles, comme ce bien nommé *Catalanus* attesté en 1172, qui témoigne par son nom d'une certaine immigration catalane dont Jean-Pierre Chambon a relevé les rares attestations. Ces agents du pouvoir comtal sont en charge de la justice, des leudes et péages, des droits banaux sur les fours et moulins, et ils contrôlent la fidélité des châtelains locaux. Ils font aussi office d'intendant pour les seigneuries foncières attachées à la vicomté de Millau (environ 300 domaines) et au Gévaudan (46 manses, *villae* ou territoires attestés en 1217).

L'action des comtes de Barcelone et rois d'Aragon a visé à favoriser les échanges par tous les moyens, en particulier en assurant le maintien de l'ordre et en veillant à la sécurité du pays. Ils ont soumis l'aristocratie locale et ont recueilli les serments et hommages de tous les seigneurs châtelains ; leurs bayles ont durement châtié des fauteurs de troubles, ils ont aussi élevé des fortifications pour renforcer le réseau castral et cherché à assurer la sécurité sur les chemins. Les grands établissements ecclésiastiques (Valmagne, Sylvanès, Bonneval, Hospitaliers et Templiers, entre autres) se sont vus accorder des exemptions de péages pour encourager la circulation des marchandises. Cette politique en faveur de l'essor économique a porté ses fruits avec l'animation de la place de Millau, favorisée par sa position stratégique sur le passage du Tarn et par la construction d'un grand pont de 17 arches (avant 1156). Aux marchés hebdomadaires, s'ajoutaient de grandes foires annuelles à la fin du mois d'octobre. Un tarif du milieu du XIII^e siècle atteste de la variété des produits échangés, à l'interface de la montagne riche en troupeaux (bétail, laines, peaux, fromages, etc.) et du littoral en contact avec le grand commerce méditerranéen (huile, poissons, épices, produits tinctoriaux). L'essor économique entraîne l'émergence d'un patriciat dont Alain Douzou brosse le portrait (les Bertrand et les Aitbrand, essentiellement).

L'animation des échanges repose aussi sur les émissions monétaires qui sont assez mal connues avant 1250, pour le Rouergue comme ailleurs, selon l'avis de Xavier Sanahuja. Il n'y a pas de monnaie liée à la vicomté de Millau : les pièces attestées sont donc frappées par les pouvoirs alentour. Les deniers de Rodez émis par les comtes circulent dans le Rouergue septentrional, au nord du Tarn, mais aussi en Albigeois au XIII^e siècle. Leur type immobilisé rend pour l'instant difficile toute lecture chronologique entre 1150 et 1270 ; leur légende *DSA* pourrait être comprise comme *denarius Sancti Amancii*. Le denier de Melgueil y est très fréquemment attesté, comme dans tout le grand Midi au XII^e siècle. On y rencontre aussi des monnaies du Puy, deniers pougeois, qui circulaient sur tous les contreforts du Massif central et vers la vallée du Rhône, ainsi que quelques deniers limousins –des barberins– à l'effigie de saint Martial. Mais les comtes de Toulouse ont aussi frappé monnaie, à Albi : les deniers ramondencs ont cours en Rouergue, en Gévaudan et dans la vicomté de Millau, et ils prennent une importance nouvelle au XIII^e siècle (frappe au château de Bonafos). L'évolution au XIII^e siècle tend vers une diversification avec la multiplication de monnaies moyennes et l'affaiblissement de la circulation des melgoriens dont la place est prise par la monnaie de Cahors, les caorcenx. Ce n'est qu'à la fin du XIII^e siècle que l'intégration royale est marquée par une offensive contre les monnayages féodaux : l'atelier de Rodez est fermé en 1340, mais il ne procédait déjà plus qu'à de très faibles tirages.

La réalité du pouvoir s'exerçait donc bien sous l'autorité des seigneurs supérieurs dans tous ses aspects, politiques, judiciaires, économiques, mais aussi sur le plan symbolique. L'éloignement des comtes-rois catalans rendait pour eux nécessaire de manifester leur présence par des représentations et par des mises en scène qui marquaient l'espace. Le signe le plus marquant à cet égard est le palais construit par Alphonse II d'Aragon à Millau, étudié par Françoise Galès. Il est constitué d'une tour, massive et austère, sans décor, mais remarquable par la sophistication de ses dispositions intérieures. Dans l'épaisseur des murs sont aménagés des systèmes de circulation et d'évacuation qui témoignent d'un réel souci de confort : niches, lavabos, latrines, escaliers –dont un en vis de Saint-Gilles. Dans le prolongement septentrional de la tour est bâtie une salle, sur deux étages, avec sans doute des arcades en plein cintre qui s'ouvrent sur une cour et une galerie en bois au 1^{er} étage.

Alphonse II a donc voulu marquer la ville de son empreinte, par l'installation d'un siège administratif à l'architecture démonstrative, attesté à partir de 1172. Ce palais sans enceinte est ouvert sur la ville qui n'a elle-même pas encore de fortifications, ce qui témoigne d'un climat général pacifié, jusqu'au dernier tiers du XII^e siècle. Les destinées de ce *palatium* sont plus obscures : en 1218, il est mentionné seulement comme une tour, tenue par des membres de la petite aristocratie ou de la bourgeoisie millavoises jusqu'à la fin du Moyen Âge. On peut alors identifier un îlot entre la rue Droite et la rue Paul Bonhomme, où sont attestés maisons, bâtisses, cour et jardin. Finalement, au début du XVII^e siècle, la municipalité fait l'acquisition de la tour pour la transformer en beffroi, renouvelant par là son caractère de symbole du pouvoir local.



La symbolique du pouvoir s'exprime aussi par l'intermédiaire de signes moins massifs mais tout aussi signifiants, comme les sceaux et les bannières, auxquels s'intéresse Laurent Macé. C'est sans surprise que l'on constate que Millau a adopté les pals barcelonais : le symbole héraldique lui est concédé dès 1187, même si la première empreinte conservée d'un sceau ne date que de 1243 (un griffon à l'avant, l'écu du roi d'Aragon au revers). La communauté urbaine a aussi reçu en même temps le droit de posséder un étendard frappé des mêmes armes : il permet aux consuls de lever des troupes et de les mener au combat. Quatre autres communautés urbaines rouergates ont un sceau avant 1250 (Capdenac, Najac, Villeneuve d'Aveyron et Peyrusse-le-Roc) : elles arborent toutes une enceinte fortifiée à l'avant, mais Najac marque son attachement à la lignée comtale toulousaine en faisant figurer la croix raimondine au revers. De la même façon, l'emblématique des lignées châtelaines peut marquer les zones d'influence entre Aragon et Toulouse, entre les pals et la croix : les Sévérac, par exemple, manifestent leur alliance catalane par les pals de gueules et d'or.

Certaines familles seigneuriales ont opté pour des armoiries parlantes, une harpe pour les Arpajon, un paon pour les Montpaon, un chien pour les Canilhac. L'ancienne dynastie d'Anduze, aux marges du Rouergue et du Bas-Languedoc, possède pour sa part très précocement (1174) un sceau dont le revers arbore un type équestre de chasse que Laurent Macé juge peu courant dans le Midi (un cavalier souffle dans un cor et éperonne un sanglier avec un épieu) : ils signifiaient certainement par là l'importance de leurs droits sur les vacants et les forêts. Les comtes de Rodez pour leur part ont opté pour une symbolique complexe, originale et changeante : une aigle essorante en 1140 pour Hugues I^{er}, d'une facture très impériale (ou d'imitation romaine ?) ; toujours une aigle pour son fils Hugues II, mais leur descendant Guillaume I^{er} y ajoute un lion rampant ; et au XIII^e siècle, le comte Hugues IV opte pour un léopard rampant. Le capital symbolique se transmet dans les lignées, mais il est retravaillé à chaque génération selon des logiques qu'il est souvent délicat de reconstituer.

Le volume se clôt sur la contribution de Jean Delmas qui dévoile les liens entre les rois d'Aragon et le Roman de Jaufré, œuvre rédigée en occitan, dédiée à un roi d'Aragon non nommé (Alphonse II ou Jacques I^{er}). Dans l'ouvrage, le roi est magnifié, roi chevalier comparé au roi Arthur, mais aussi à Jaufré modèle des jeunes chevaliers. Le roman a été lu et entendu dans les cours millavoises ; un certain nombre de références rouergates peuvent être relevées. Comme le souligne Jean Delmas, le thème de l'oiseau de chasse merveilleux, offert par Jaufré au roi Arthur, avait tout pour plaire aux Millavois, dont le cartulaire urbain était dénommé le *Livre de l'Épervier*, en référence à un passage du tarif de péage du pont. Une exemption de péage était en effet accordée à cet oiseau, « le noble et très haut seigneur et roi de tous les oiseaux de chasse ». Quelle qu'ait été la date de rédaction, des rapprochements peuvent être faits entre la fiction et la réalité rouergate.

Cette publication des actes du colloque, fort riche, vient donc heureusement compléter l'historiographie millavoise, mais aussi celle des entreprises catalanes et aragonaises au-delà des Pyrénées, pour éclairer d'un nouveau jour l'histoire du Midi des XII^e et XIII^e siècles. On y

trouve une mise au point bienvenue sur la lignée méconnue des comtes de Rodez, de nouvelles perspectives sur les relations entre Toulouse et Aragon à travers le traité d'alliance de 1204, une synthèse sur la sigillographie des lignages rouergats ou sur le palais des rois d'Aragon à Millau mais, au-delà, l'ouvrage fourmille de d'aperçus et de données nouvelles. On ne peut qu'en être reconnaissant aux coordinateurs et aux auteurs.

Bibliographie**NON TROUVÉ**